

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

---

Ministère de la transition écologique et  
de la cohésion des territoires

---

**Direction des mobilités routières**

**Décision du 7 avril 2023 portant nomination des membres de la commission chargée de  
formuler des avis sur les dispositifs de signalisation routière horizontale dynamique**

NOR : TRET2309229S

*(Texte non paru au journal officiel)*

**Le ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion  
des territoires, chargé des transports,**

Vu l'arrêté du 7 avril 2023 relatif à l'homologation des dispositifs de signalisation routière  
horizontale dynamique, et notamment son article 3 ;

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Sont nommés membres de la commission chargée de formuler des avis sur les dispositifs de  
signalisation horizontale dynamique, en application de l'article 3 de l'arrêté du 7 avril 2023  
relatif à l'homologation des dispositifs de signalisation routière horizontale dynamique :

*Au titre de l'Association pour la certification  
et la qualification des équipements de la route (Ascquer)*

M. Pierre DEROMMELAERE

M. Matthieu ELIZABETH

*Au titre du centre d'études et d'expertise sur les risques,  
l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema)*

Mme Katy SMORAG

M. Mathis BELTRAMI

*Au titre des maîtres d'ouvrage publics*

M. Cédric NOEL, mairie de Saint-Mandé

*Au titre des personnes choisies parmi les industriels, entrepreneurs, architectes ou  
techniciens dont les activités ont trait notamment à l'aménagement de la voirie routière*

Mme Mariane ROUGE, architecte, directrice de l'agence STOA

M. Raphaël FIORDELISI, bureau d'études EGIS

*Au titre du ministère chargé des transports*

M. Sylvain GERARD, direction des mobilités routières

## **Article 2**

La présente décision sera publiée au bulletin officiel du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires.

Fait le 7 avril 2023

Le ministre délégué auprès de la ministre de la  
transition écologique et de la cohésion des  
territoires, chargé des transports,  
Pour le ministre délégué et par délégation :  
La directrice des mobilités routières,

Sandrine CHINZI